

AUTORISATION DU REPRESENTANT LÉGAL POUR LA PARTICIPATION D'UN MINEUR

10km
du Parc Paysager
Saint-Nazaire

MARCHE NORDIQUE - 09H30
5 KM - 14H00
10 KM - 15H00
GALOPADES - 16H15

Je soussigné(e), Nom et prénom :

.....

Agissant en qualité de :

Père, Mère ou Représentant légal (rayer les
mentions inutiles)

Autorise, Mon fils, Ma fille - Nom et prénom :

.....

Né(e) le (JJ/MM/AAAA) :

.....

A participer à l'épreuve suivante :

- 10 km du parc paysager (interdit au moins de 16 ans)
- 5 m du parc paysager (interdit au moins de 14 ans)
- Marche nordique
- Les galopades 7-9 ans (2014, 2015, 2016)
- Les galopades 10-13 ans (2010, 2011, 2012, 2013)

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et des consignes de sécurité des courses organisées par le SNOS athlétisme le 25 février 2023 et je déclare posséder une assurance responsabilité civile chef de famille.

J'autorise le personnel de secours à intervenir et à apporter les soins nécessaires à mon enfant s'il est victime d'un accident ou d'un incident durant la course.

Fait, à Saint Nazaire,

DATE :

SIGNATURE :



SAMEDI
25 FÉVRIER 2023

inscriptions à partir du 1er janvier 2023 :
www.timepulse.fr

Infos : 

SNOS ATHLETISME
courses à pied - marche nordique

